

Comment participer au Challenge Mobilité ?



Dans le cadre de la Journée de la Mobilité et de la Semaine du Transport Public, participez au challenge Maelis et laissez votre voiture de côté pour vous déplacer ! Bus, vélo ou TAD, vous choisissez le moyen de locomotion qui vous convient le plus pour vous rendre au travail, faire vos achats ou vous promener.

Pour vous aider dans votre mission, Maelis vous fournira un Ticket Journée 24h, qui est valable 24h après la première validation dans un bus Maelis, ainsi qu'un kit avec guide, plan et fiches horaires du réseau.

Afin de vous certifier de votre participation et obtenir une petite récompense, nous vous demanderons ensuite de remplir un petit questionnaire sur votre participation (déroulement de vos trajets, impressions, difficultés rencontrées, ...). Celui-ci pourra être retiré à partir du 24 septembre 2020.

Vous souhaitez y participer ? Dans ce cas, remplissez notre formulaire d'inscription en ligne ou venez le retirer à l'Espace Maelis (21, rue du Faubourg Saint-Pierre à Montluçon).

Vous pourrez ensuite retirer votre Kit Mobilité contre 3€, qui vous seront rendus lors de la remise du questionnaire de participation avec une petite récompense

Clauses et mentions légales relatives à l'utilisation de vos données personnelles

Merci de bien vouloir lire les informations ci-dessous.

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par KEOLIS Montluçon, rue des Canaris – 03100 Montluçon.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter, assurer le traitement de vos demandes, créer et gérer votre profil client, créer et gérer votre accès à nos services en ligne.

Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pendant la durée de l'exécution de nos prestations, sauf si :

- Vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après ;
- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à notre personnel administratif et, le cas échéant, à nos sous-traitants. Les sous-traitants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant KEOLIS Montluçon, rue des Canaris – 03100 Montluçon.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).